



PROCÈS-VERBAL COMMISSION RÉGIONALE DES COMPÉTITIONS

Réunion	Réunion du bureau du 05/09/2025 par moyens informatiques
Président	Roland MEHN
Présents	Bernard PAQUIN, Claude KEIME, Jean-Louis MAZZEO
Administration	Maxime RINIE

Homologation

La Commission régionale des compétitions homologue, hors procédures en cours, l'ensemble des rencontres de Coupe Gambardella CA, Coupe de France Féminine et Coupe de France Crédit Agricole qui se sont jouées le 30 et 31 août.

- 1^{er} tour de la Coupe Gambardella CA.
- 2^{ème} tour de la Coupe de France CA.
- Tour préliminaire de la Coupe de France Féminine.

– Procédure d'appel

Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 2 jours à compter du lendemain de leur notification ou publication, par envoi en recommandé à : LGEF – CS 80019 - 54250 Champigneulle Cedex ou à l'adresse électronique : appel@lgef.fff.fr, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF

Président

Roland MEHN

Secrétaire de séance

Maxime RINIE